



Charte du Joueur / joueuse saison 2023 / 2024

La Chaux-de-Fonds Basket est un club qui s'engage à former des joueurs capables d'évoluer à un bon niveau régional. Ses objectifs principaux sont l'apprentissage puis la maîtrise des bases du basket et de ses règles.

Le plaisir de jouer, le travail, la discipline, l'esprit d'équipe et le fair-play envers tous sont absolument nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés.

En signant ma demande d'adhésion au club *La Chaux-de-Fonds Basket*, je m'engage :

1. A respecter les règlements du Basket, soit les règles du club, de la Fédération Suisse (Swiss Basketball) et de la FIBA (Fédération Internationale).
2. A respecter tous les membres du club dont en particulier les entraîneurs.
3. A exécuter et suivre les conseils des entraîneurs.
4. A payer mes cotisations de membre ainsi que ma licence dans un délai maximum de 30 jours après avoir reçu la facture (ou prendre contact avec le caissier en cas de besoin).
5. A être présent, à l'heure et motivé aux entraînements et à m'excuser auprès de l'entraîneur, si je suis en retard ou si je ne peux pas y participer si possible 24 heures à l'avance.
6. A porter une tenue adaptée à l'entraînement (short et maillot) ainsi que des chaussures de sport lacées correctement.
7. A respecter et prendre soin du matériel mis à disposition, en particulier la salle, **les vestiaires**, les tenues, les sacs, les ballons et les paniers.
8. A respecter mes coéquipiers et mes adversaires comme moi-même, que ce soit dans la victoire ou dans la défaite.
9. A respecter les règles du jeu et les décisions des arbitres, sachant qu'ils ont, comme moi, le droit à l'erreur mais qu'ils font le maximum pour ne pas en commettre.
10. A rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
11. A ne pas tricher pour gagner.
12. A éviter les mauvais gestes et les paroles grossières et vulgaires, en tant que joueur et également en tant que spectateur d'un match de basket.
13. A supporter et encourager les équipes du club *La Chaux-de-Fonds Basket*.



14. A collaborer et participer activement aux différentes manifestations organisées par le club *La Chaux-de-Fonds Basket*.
15. A suivre, si nécessaire, les cours de formation et de perfectionnement organisés pour les arbitres, entraîneurs et officiels, afin d'assurer la relève.
16. A ne pas inviter une personne non-membre du club sans l'accord de mon entraîneur.
17. A ne pas prendre part à un entraînement d'une catégorie autre que la mienne sans l'accord de mon entraîneur.
18. La présente charte doit être signée jusqu'au 29 septembre 2023. Faute de quoi, le club se réserve le droit de renvoyer le joueur / joueuse.

Cette charte remplace celle des précédentes années.